



## Éditorial

**A**vec la mise en fonctionnement de la station d'épuration du Petit Plessis, la CCO vient de passer un cap important. Exemplaire, ce chantier a été mené sous le signe de la solidarité et a rassemblé toutes les énergies. Aujourd'hui chaque personne résidant sur le Château d'Olonne, Olonne-sur-Mer ou les Sables d'Olonne bénéficie de ce service public performant mais... parfaitement invisible. Tant il est vrai qu'efficacité rime avec discrétion. Pour que vous puissiez mieux mesurer l'ampleur des travaux accomplis et des changements opérés, nous vous invitons à parcourir notre dossier « assainissement ».

C'est désormais du côté de la Vannerie que tous les yeux vont se tourner. Véritable porte d'entrée du Pays des Olonnes, cet espace stratégique fera la part belle aux activités économiques et accueillera également des équipements de service et des zones dédiées à l'habitat. Si la réflexion menée avec un certain nombre de partenaires socio-économiques suit actuellement son cours, un terrain de 15 ha a d'ores et déjà été mis par la CCO à la disposition de la Clinique et de l'Hôpital. Les travaux ont commencé fin 2007. Parce que la santé est une priorité, la Communauté est heureuse d'avoir apporté sa pierre à l'ambitieux édifice du Pôle Santé.

Parallèlement à ces deux grands projets, la CCO a mis en place un service de collecte pour les aiguilles usagées, accueilli un nouvel animateur dans l'équipe du Cool Café et participé à la création de la résidence la Grand-Voile. Autant de réalisations que vous pourrez découvrir ou redécouvrir dans ces pages. Bonne lecture à tous ! ●

## Sous les pavés : 315 km de réseau

Deux ans de travaux ont été nécessaires pour remettre à neuf le système d'assainissement du Pays des Olonnes. Un chantier titanesque qui a mobilisé près de 70 entreprises. Plongée, le temps d'un dossier, dans le monde peu connu des eaux usées.

**P**artie visible de l'iceberg, la station d'épuration du Petit Plessis cache un vaste dédale de canalisations qui traverse de part en part l'agglomération des Olonnes. Pour amener les eaux usées jusqu'à ce nouvel équipement, c'est une partie importante du réseau d'assainissement que la CCO a décidé de revoir et de moderniser. Des travaux coûteux mais indispensables (voir « Des chiffres à la hauteur du projet » page 2) puisque l'ancienne station de la Sablière avait de plus en plus de mal à faire face aux pics de fréquentation de la saison estivale et peinait à répondre aux nouvelles normes en matière de traitement. Sa proximité avec le port de plaisance et la frange urbaine d'Olonne-sur-Mer devenait également problématique.

Une fois prise la décision de construire une nouvelle station, restait à trouver un emplacement. Si une douzaine de sites ont été pressentis, c'est un terrain de 6 hectares, situé sur la zone des Plesses, au Château d'Olonne qui a été choisi.

### Trafic souterrain

Commencés en octobre 2005, les travaux se sont achevés fin 2007. La création d'une canalisation souterraine de 8,4 km et

80 cm de diamètre, permettant de faire transiter les eaux usées de l'ancienne station (transformée en poste de refoulement avec bassin tampon) vers la nouvelle, a marqué le coup d'envoi du chantier. Véritable autoroute souterraine, suivant le boulevard du Vendée Globe et le boulevard Tabarly, cette canalisation transporte désormais entre 70 et 80 % des effluents des Olonnes. Si quelques quartiers ont été connectés à la nouvelle canalisation, le secteur de la Pironnière –chemin le plus court oblige– a fait l'objet d'un raccordement direct au Petit Plessis. Une fois traitée, l'eau épurée sortant de la nouvelle station (voir page 3 du dossier) est rendue à l'Atlantique. Il a donc fallu créer de toutes pièces un réseau de rejet comprenant une canalisation de 4 km et un émissaire en mer de 1,5 km débouchant au large de l'Anse du Vieux Moulin au Château d'Olonne. Le site a été choisi après des études sur les courants marins particulièrement poussées et garantissant la préservation de l'environnement et du milieu naturel. En tout et pour tout le réseau construit ou réhabilité par la CCO fait environ 16 km, soit la distance entre les Sables d'Olonne et Talmont-Saint-Hilaire ●

## A U S O M M A I R E D U N U M É R O

### Assainissement



2

Des chiffres à la hauteur du projet

### Économie



4

Petit Village d'Entreprises deviendra grand

### Environnement



5

D3E : des envahisseurs des temps modernes

### Aménagement



6

CTU : 3 ans chrono

### Social



7

La Grand-Voile rejoint le Spi

# Des chiffres à la hauteur du projet

Avant toute chose, la création du nouveau système d'assainissement des Olonnes a été une histoire de chiffres. Qu'il s'agisse des dates des travaux ou du coût des différents ouvrages, les nombres ont été à l'honneur et les calculs serrés. Retour sur une équation dont le résultat est 2 ans de travaux et 38 867 000 € de dépenses.

## Aménagement de la Sablière

Transformation de l'ancienne station en bassin tampon de 3000 m<sup>3</sup>, permettant de stocker temporairement les eaux usées, et en poste de refoulement général (débit de 1860 m<sup>3</sup>/h) avec groupe électrogène. L'architecture des nouveaux bâtiments est inspirée d'une salorge (ancienne réserve à sel).

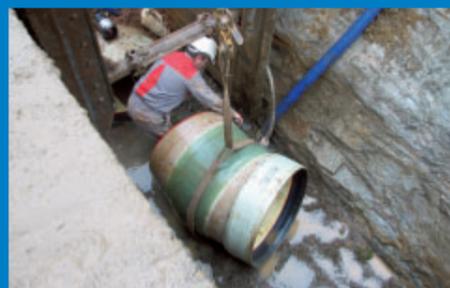
Travaux : Avril 06 à décembre 07  
Coût : 2 500 000 € HT



## Histoire de canalisations

Création d'une canalisation de transfert de 8,40 km (diamètre 800 mm) allant de l'ancienne à la nouvelle station d'épuration. Connexion de certains quartiers sur la nouvelle canalisation de transfert ou raccord direct au Petit Plessis. Pose d'une conduite de refoulement parallèle au réseau de rejet en mer.

Travaux : Octobre 05 à décembre 06  
Coût : 10 927 000 € HT



Hervé Gras, société Merlin Bourgois

## « Les bactéries au travail »

Pas de chantier sans maître d'œuvre pour manager les différentes entreprises et suivre le bon déroulement des travaux. Sur la station d'épuration du Petit Plessis le marché est revenu à la société lyonnaise Merlin Bourgois. Rencontre avec l'un de ses cadres dirigeants : Hervé GRAS.

### Quelle est la principale caractéristique de la nouvelle station ?

Le type de traitement choisi. Dans notre jargon, nous parlons de traitement biologique à faible charge ce qui signifie que nous n'avons pas recours aux produits chimiques. Nous laissons les bactéries consommer la pollution contenue dans les eaux usées. Ce sont elles qui font tout le travail ! Cette technique est simple, performante et particulièrement économique.



### Il existe deux filières de traitement sur la station. Fonctionneront-elles en même temps ?

Nous avons décidé de créer deux filières pour faire face au pic estival et aux périodes pluvieuses. Reste qu'elles seront toutes les deux sollicitées en continu avec un rendement maximum ou minimum selon les saisons et les besoins. Les bactéries, qui jouent un rôle central dans le traitement des eaux usées, doivent être régulièrement nourries pour être efficaces. Si nous stoppons une filière, il leur faut ensuite un temps d'adaptation de plusieurs dizaines de jours. Comme les sportifs de haut niveau, elles ont besoin d'un entraînement régulier !

### Quelles sont les contraintes concernant les normes de rejet ?

Une fois épurés, les effluents sont rejetés au large de l'Anse du Vieux Moulin, au Château d'Olonne. Ils se diluent dans l'Atlantique et ne reviennent jamais sur la côte. Nous respectons scrupuleusement les normes de rejet imposées par la réglementation. Et nous allons encore plus loin en traitant également l'azote. Nous nous inscrivons ainsi dans une démarche de développement durable et respectons l'environnement.

### La station d'épuration peut-elle évoluer au fil du temps ?

Actuellement le Petit Plessis peut traiter les eaux usées de 125 000 équivalents/habitants mais peut passer, si nécessaire, à 145 000 équivalents/habitants sous 15 ans. Une marge plutôt confortable ! ●

## Station du Petit Plessis Le Renouveau

Construction de la station du Petit Plessis sur un terrain de 6 hectares. Intégrés au cœur d'un parc paysager, ses bâtiments jouent la carte de la sobriété. Création d'une unité de compostage des boues. Un vrai plus écologique !

Travaux : Janvier 06 à février 08

- Janvier 06 à novembre 07 (travaux)
- Novembre 07 à février 08 (période de mise au point)

Coût : 15 195 000 € HT (Station d'épuration : 10 810 000 € HT, Unité de compostage : 4 385 000 € HT)

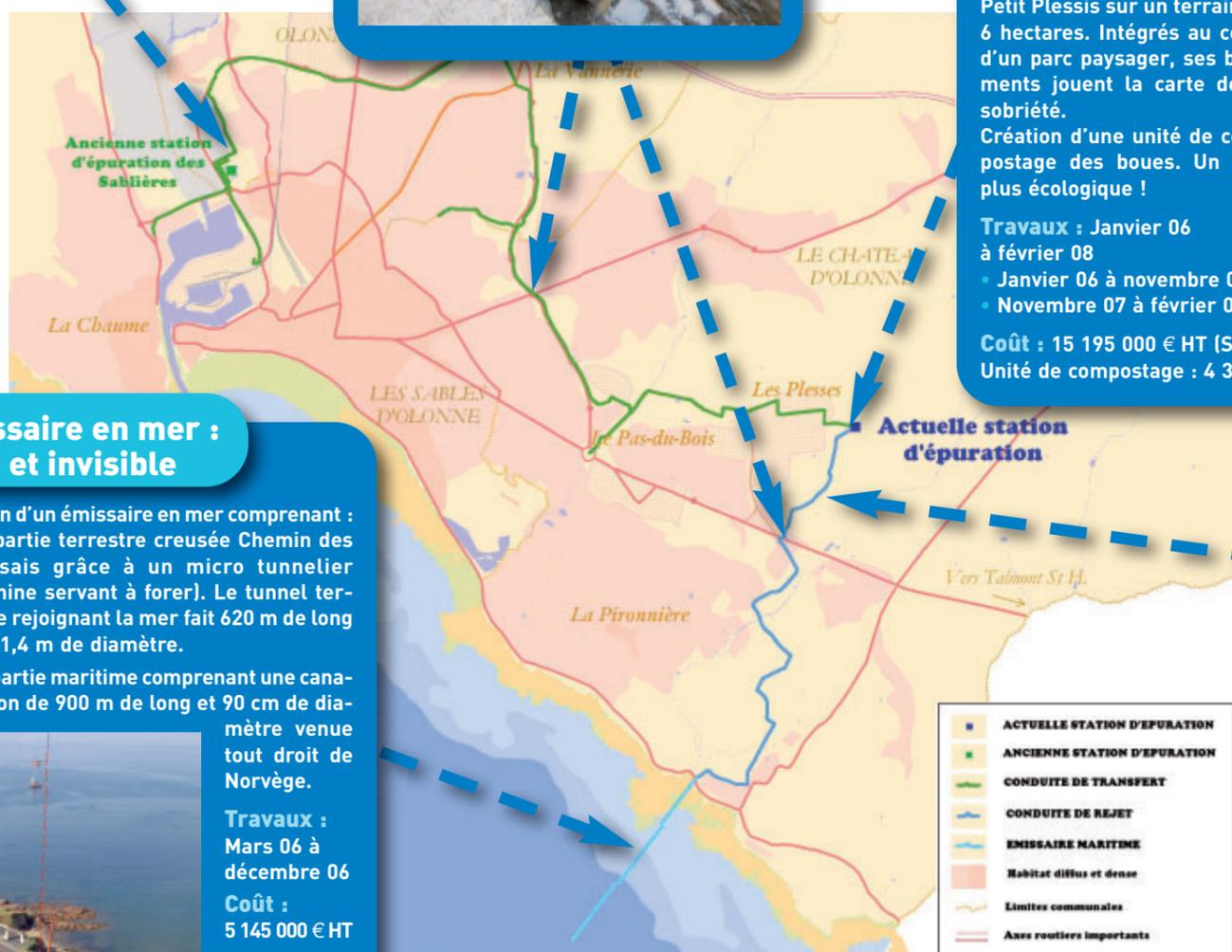


## Émissaire en mer : utile et invisible

Création d'un émissaire en mer comprenant :

- Une partie terrestre creusée Chemin des Boussais grâce à un micro tunnelier (machine servant à forer). Le tunnel terrestre rejoignant la mer fait 620 m de long pour 1,4 m de diamètre.
- Une partie maritime comprenant une canalisation de 900 m de long et 90 cm de diamètre venue tout droit de Norvège.

Travaux : Mars 06 à décembre 06  
Coût : 5 145 000 € HT



■	ACTUELLE STATION D'ÉPURATION
■	ANCIENNE STATION D'ÉPURATION
—	CONDUITE DE TRANSFERT
—	CONDUITE DE REJET
—	ÉMISSAIRE MARITIME
■	Habitat diffus et dense
—	Limites communales
—	Axes routiers importants

## Qui paie ?

Les travaux sont entièrement financés par la CCO (via la surtaxe d'assainissement figurant sur la facture d'eau et le recours à l'emprunt) ainsi que par l'Agence de l'Eau qui versera 37 % du prix total. Une subvention de 60 000 € a également été accordée par le Conseil Général ●

## Direction la mer

Elaboration d'un réseau de rejet de 4 km allant de la nouvelle station à l'Anse du Vieux Moulin.

Travaux : Janvier 06 à décembre 07  
Coût : 5 100 000 € HT

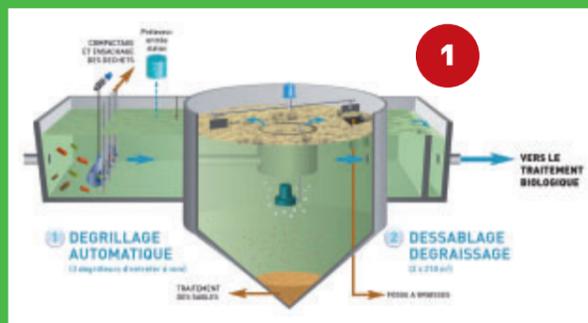


# Les eaux usées changent de look

Arrivées boueuses, noires et nauséabondes à l'entrée de la station d'épuration du Petit Plessis, les eaux usées ressortent épurées, claires et inodores. Une transformation rendue possible par une série de traitements longs et complexes. Explications imagées pour percer les secrets de cet étonnant relooking.

## Prétraitement ou le début du grand nettoyage

Pour commencer les effluents passent par toute une série de pré traitements (filtrage par une grille, dessablage, traitement biologique des graisses).



### Changements

Arrivées noires, graisseuses et chargée de débris divers, les eaux usées sont désormais plus fluides.

### Petit plus

Très sophistiqué, le système de dégraissage, permet de traiter sur site les graisses venant de l'extérieur.

## Aération ou « passage dans la nurserie »

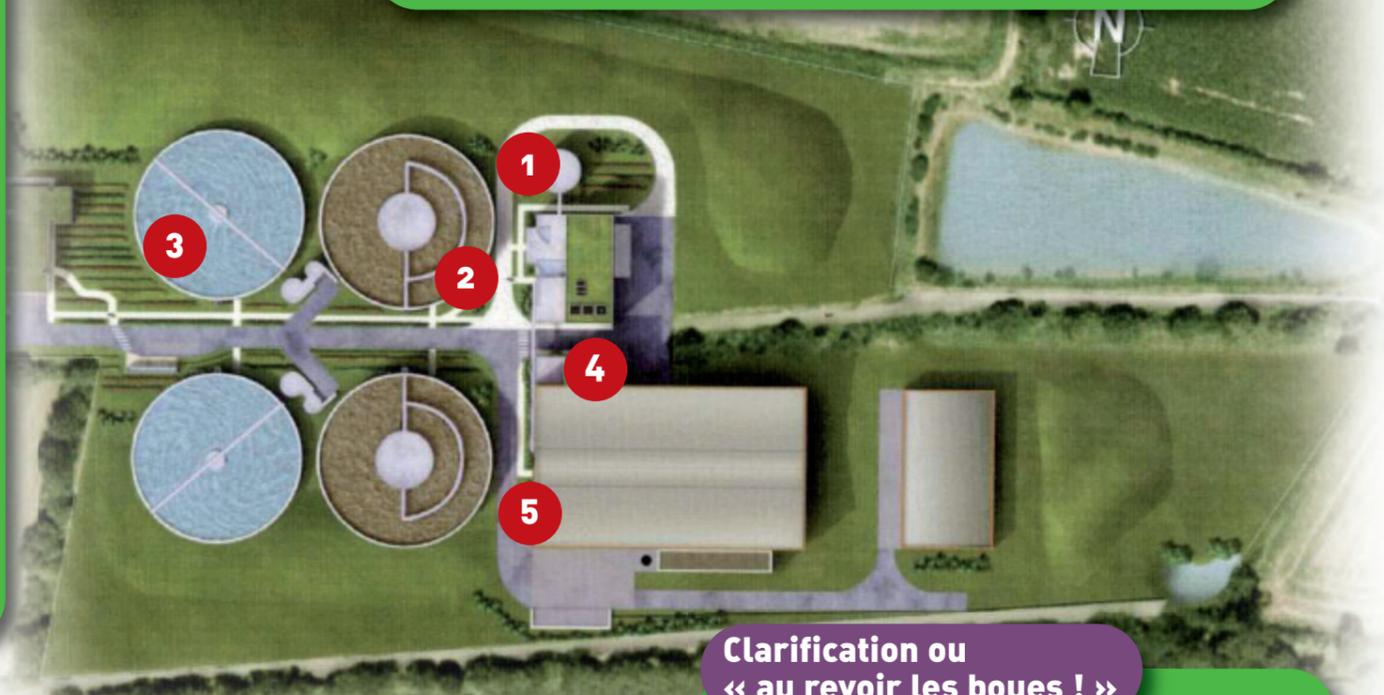
Les eaux usées aboutissent dans le bassin d'aération où sont élevées des bactéries qui vont absorber leur pollution.

### Changements

Les particules qui souillent l'eau se coagulent autour des bactéries. Les eaux usées vont bientôt pouvoir abandonner leur gangue de saleté.

### Petit plus

Ce traitement biologique est 100 % naturel !



## Quid des boues ?

Pour les boues, résultant du traitement des eaux usées, la grande aventure ne fait que commencer.

4 Elles sont dirigées vers la centrifugeuse (sorte de panier à salade) où leur humidité est considérablement réduite.

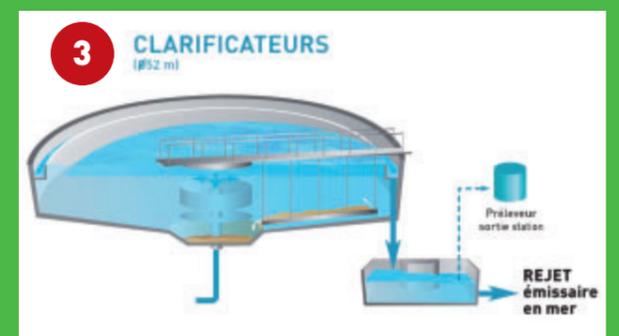
5 Elles sont ensuite mélangées avec des coproduits structurants (déchets verts, bois). C'est le début de la fermentation dans des casiers ventilés.

Restera, au cours de la phase de maturation, à stabiliser le mélange avant de le cribler et de le stocker. Les boues sont devenues du compost. Elles passent du statut de déchet à celui de produit.



## Clarification ou « au revoir les boues ! »

Dans le clarificateur, les eaux usées décantent et sont débarrassées des bactéries gloutonnes. Enfin purifiée, l'eau va être rejetée au large de l'Anse du Vieux Moulin, alors que les boues stagneront dans le clarificateur.



### Changements

Non potables mais parfaitement épurées, les eaux se sont refait une beauté. Claires et inodores, elles ont retrouvé une seconde jeunesse.

## brèves

### Une gestion par la SAUR

Aussi perfectionnée soit-elle, la station du Petit Plessis ne fonctionnerait pas sans assistance humaine. C'est la SAUR, qui gérait déjà la station de la Sablière, qui s'occupe désormais de la nouvelle station. Son dernier contrat d'affermage avec la CCO remonte à 2000 et s'achèvera en 2012 ●

### Bassins d'orage : trois sur six !

Côté bassins d'orage, la CCO n'a pas suspendu ses efforts. Après la création, en 2002 et 2004, de la Mérinière et de la Gobinière, la Vannerie vient de voir le jour. Creusés de juillet à décembre 2007, les 2 400 m<sup>3</sup> de ce bassin à sec sont prêts à recueillir précipitations et eaux de ruissellement. L'opération, entièrement financée par la CCO, s'est élevée à 221 062 € HT. Trois autres bassins vont être créés dans les années à venir (les Grands Riaux, les Genêts et les Figuiers). Priorité sera donnée au bassin des Grands Riaux. Cet ouvrage permettra de lutter contre les problèmes d'inondations rencontrés rue Printanière aux Sables d'Olonne ●



août 2007.



Janvier 2008.

# Petit Village d'Entreprises deviendra grand

Le dernier parpaing a été posé, le dernier m<sup>2</sup> de route goudronnée. Depuis janvier dernier, la 2<sup>e</sup> tranche de travaux du Village d'Entreprises est officiellement achevée. Les nouveaux bureaux et ateliers ont déjà trouvé locataires. Visite d'un village où de nombreux professionnels aimeraient s'installer.

**A**u cœur du Parc d'activités économiques Actilonne, le Village d'Entreprises bat au rythme de l'offre et de la demande. Autant dire qu'il bat très fort et très vite. Après l'ouverture, en décembre 2004, de 4 ateliers de 200 à 450 m<sup>2</sup>, le lancement d'une seconde tranche de travaux a – succès oblige – été rapidement envisagée.

Au début de l'été 2006, tractopelles et ouvriers sont donc réapparus sur le

terrain de 12 000 m<sup>2</sup> dédié au Village. Un peu moins d'un an et demi plus tard, 2 nouveaux ateliers de 300 et 450 m<sup>2</sup> comprenant bureaux, entrée, vestiaire et portail électrique ainsi qu'un ensemble de bureaux de 580 m<sup>2</sup> destiné aux Douanes ouvrent leurs portes et le Village... double sa surface d'ateliers à la location ! Entièrement financés par la CCO, ces travaux se sont élevés à 1 250 000 € HT.

Loués entre 1 400 et 2 000 € HT/mois, sur la base d'un bail commercial, tous les ateliers sont d'ores et déjà occupés. Il faut dire que de nombreuses entreprises désirent s'installer sur le Pays des Olonnes. A la Communauté de Communes, on parle de lancer une 3<sup>e</sup> tranche de travaux. Du Village à la « Ville d'Entreprises », il n'y a plus qu'un pas ! ●



Les deux ateliers... » ... et les bureaux des Douanes.

## hrève

### Un prêt et tout est plus facile

Rien de tel qu'un prêt d'honneur à taux zéro et sans garantie personnelle pour pérenniser ou développer son affaire ! Depuis avril 2007 et le lancement de la plate-forme « Pays des Olonnes Initiative », les entreprises résidant sur le territoire de la Communauté de Communes (qu'il s'agisse d'entreprises en cours de création, d'entreprises lancées depuis moins de 3 ans ou d'entreprises reprises par un nouveau propriétaire) peuvent prétendre à ce genre de service. Cinq prêts ont d'ores et déjà été accordés. A qui le tour ?

Renseignements :  
Pépinière d'Entreprises,  
Carine GEFFROY,  
tél : 02 51 96 88 88 ●

## Coup de pouce aux jeunes entreprises !

Pour les petites entreprises, le cap des trois premières années d'existence est souvent difficile à passer. Erreurs de gestion et sous-capitalisation les menacent. La Communauté de Communes des Olonnes et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) de la Vendée leur proposent un suivi et une aide personnalisés. Explications.

**P**lus une entreprise est jeune, plus elle est vulnérable. Jeté dans le vaste monde de l'économie, son propriétaire se trouve à la croisée des chemins. Il doit à la fois apprendre à s'organiser, gérer son temps, créer et développer son marché pour assurer la pérennité de son affaire. Une situation nouvelle pour lui et donc difficile, d'autant plus qu'un certain nombre de jeunes chefs d'entreprises se sentent très seuls, sans guide pour les conseiller et les épauler.

### Un challenge au quotidien

Il arrive trop souvent que, faute de conseils adéquats, une petite entreprise mette la clef sous la porte. Face à une telle situation, la CCO et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Vendée ont décidé d'unir leurs efforts !

Elles proposent donc, dans le cadre de leur 9<sup>e</sup> Convention de Partenariat, un dispositif d'accompagnement sur mesure aux jeunes entreprises implantées sur le territoire de la Communauté de Communes.

### Objectif pérennité

Concrètement, cette aide prend la forme de rencontres régulières avec un conseiller de la CMA qui écoute le chef d'entreprise, le conseille et l'aide à mettre en place des actions qui assureront le bon développement de son affaire et l'aideront à passer le cap fatidique des trois années d'existence. Et, comme chaque entreprise est unique et n'a pas les mêmes besoins, le représentant de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat se



déplace au sein même de l'entreprise où il assure un suivi personnalisé et individualisé.

Reste qu'en général les petites entreprises n'ont pas une trésorerie extensible à l'infini. Pour que ce suivi personnalisé soit accessible au plus grand nombre, la CCO prend à sa charge 60 % des coûts engendrés par cet accompagnement. Un sérieux coup de pouce !

**Contact :** Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Vendée, Meriem BOUTERA (Conseillère en Développement Economique – Service Appui aux Entreprises et Territoires), tél : 02 51 44 35 20 ; E-mail : serveco@cm-larochesurayon.fr

**Rappel :** La CMA assure une permanence tous les jeudis après-midi à la Pépinière d'Entreprises, à Olonne-sur-Mer. Entretiens sur rendez-vous ●

# Attention, Déchets Ménagers Spéciaux !

Dans la grande famille des déchets, je demande les DMS. Aussi peu connus que leur sigle, les Déchets Ménagers Spéciaux sont souvent mal identifiés et donc mal triés. Comment les reconnaître et qu'en faire ?

De nature et d'origine très variées, les Déchets Ménagers Spéciaux se caractérisent par leur côté toxique et dangereux. Dans leur vaste groupe on trouve tout aussi bien des aérosols que des fonds de peinture ou des tubes néons. Cet éclectisme apparent décontenance souvent les trieurs les plus pointilleux et, **au lieu de prendre le chemin de la déchetterie des Fontaines**, les DMS se mêlent aux ordures ménagères ou aux eaux usées. Une situation qui n'est pas sans poser un certain nombre de problèmes. Déversés dans le réseau d'assainissement, les Déchets Ménagers Spéciaux perturbent

le bon fonctionnement de l'outil d'épuration et risquent d'altérer la qualité des boues et donc du compost sortant de la station du Petit Plessis. Mélangés aux ordures ménagères, ils mettent en danger la sécurité des rippeurs. Directement rejetés dans le milieu naturel, ils représentent une inquiétante source de pollution. Certains produits, tels le mercure contenu dans les tubes fluorescents ou les piles, ne sont pas biodégradables et se concentrent tout au long de la chaîne alimentaire... Trier les DMS ou se faire rattraper par les DMS telles sont les deux options du consommateur ●



## Chasse ouverte aux DMS

Multiformes et imprévisibles, les DMS échappent trop souvent à la vigilance des trieurs. Liste des Déchets Ménagers Spéciaux les plus recherchés des Olonnes :

- Aérosols
- Pâteux organiques (peintures, résines, colles, vernis...)
- Liquides organiques (diluants, acétone, antigel...)
- Acides-bases (décapants, déboucheurs...)
- Tubes néons, lampes
- Filtres à huiles
- Produits chimiques réactifs et toxiques
- Phytosanitaires (hors carburants : chlore...)
- Emballages souillés par des produits toxiques

La chasse aux DMS est ouverte. Bonne chance à tous !

## D3E : des envahisseurs des temps modernes

Si les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques Ménagers représentent une faible part des déchets produits en France, leur progression est inquiétante et on les retrouve encore trop souvent dans les bacs réservés aux ordures ménagères et dans le tout venant. Présentation des solutions préconisées.

Lorsqu'un nouveau réfrigérateur dernier cri fait son apparition dans la cuisine, un problème se pose souvent : que faire de l'ancien si aucun parent ou ami ne désire le récupérer ? Depuis le 20 juillet 2005, la loi est du côté du consommateur. Le décret français n° 2005-829 oblige tout vendeur à reprendre un équipement usagé pour l'achat d'un appareil neuf du même type.

Ce décret concerne l'ensemble des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (ou D3E) qu'on classe généralement en trois grandes catégories ou couleurs :

### Les produits blancs

Gros électroménager (lave-linge, réfrigérateur, appareil de chauffage, équipement de ventilation...)

Petit électroménager (aspirateur, machine à coudre, fer à repasser, grille-pain, friteuse, couteau électrique, réveil, balance...)

### Les produits bruns

Poste de radio, télévision, caméscope, lecteur de DVD, chaîne hi-fi, instrument de musique électronique...

Quand on achète un nouveau frigo... que faire de l'ancien ?



### Les produits gris

Ordinateur, imprimante, photocopieuse, téléphone, répondeur...

Passé relativement inaperçu, ce décret peut pourtant s'avérer utile lorsque l'on



se trouve face à un vendeur pris d'amnésie. Si on n'achète pas d'appareil, on peut se rendre à la déchetterie des Fontaines, chemin de Chaintrelongue, à Olonne-sur-Mer. Aujourd'hui on estime que la quantité de D3E issue des ménages français varie entre 16 et 20 kg/an/hab et que, chaque année, 1,7 à 2 millions de tonnes de D3E sont générées par les entreprises et les ménages. Face à ces déchets, qui ont un taux de croissance particulièrement élevé (3 à 5 % / an), le tri est plus que jamais d'actualité ! ●

## Aiguilles usagées : un nouveau service

Pour les simples particuliers en auto-traitement médical résidant sur le Pays des Olonnes, se débarrasser d'aiguilles usagées a longtemps relevé du parcours du combattant. Une situation anormale à laquelle la CCO a remédié en décembre dernier. Réponses aux questions qui reviennent le plus souvent.

### De quoi s'agit-il ?

Ce service, qui garantit la plus grande confidentialité, repose sur un principe simple. Un ou des collecteurs, exclusivement destinés aux piquants/coupants (aiguilles usagées et scalpels)\* sont remis aux personnes concernées qui les rapportent remplis d'aiguilles usagées, à la CCO. De nouveaux collecteurs leur sont alors remis tandis que les anciens prennent le chemin de l'usine d'incinération.

### Qui est concerné ?

Les particuliers en auto-traitement médical résidant sur le Château d'Olonne, Olonne-sur-Mer ou les Sables d'Olonne. Les professionnels de la santé doivent recourir à leurs propres filières de traitement.

### Comment fait-on pour récupérer ces collecteurs ?

En se rendant aux permanences assurées par la Communauté de Communes des Olonnes les 1<sup>ers</sup> mardis et mercredis des mois de mars, juin, septembre et décembre dans les locaux de la Pépinière d'Entreprises, rond-point Tabarly/Roulière, à Olonne-sur-Mer.

\* Une seule exception est tolérée, les seringues que l'on ne peut désolidariser de leurs aiguilles.

Contact : 02 51 23 86 05



# CTU : 3 ans chrono

## Création d'un Hôtel des Formations



### Descriptif du projet

Construction d'un bâtiment polyvalent susceptible d'accueillir des formations aux métiers du secteur secondaire  
Intégration des normes de Haute Qualité Environnementale (HQE)

**Localisation :** Parc d'activités économiques Actilonne à Olonne-sur-Mer

**Coût prévisionnel :** 3 500 000 € HT

**Calendrier :** Travaux prévus fin 2008/début 2009

Le 10 juillet dernier, la Région et les Communautés de Communes des Olonnes et de l'Auzance et de la Vertonne, signaient un Contrat Territorial Unique (CTU). Une aide régionale qui assure une subvention de 2 864 000 € HT et qui va soutenir de nombreux projets.

Parfois, les formulaires, bordereaux et autres papiers administratifs ont du bon. C'est le cas du contrat CTU dont la signature, l'été dernier, permet au Pays des Olonnes de bénéficier d'une subvention de 2 864 000 € HT. Cet argent financera, à hauteur de 15,4 %, 19 projets communaux ou intercommunaux dont le montant global est estimé à 18 600 000 € HT. Pour le Pays des Olonnes, la création des Contrats Territoriaux Uniques, en

2004, est tombée à point nommé. Pour lancer ce type de partenariat, 3 ingrédients sont en effet indispensables : une charte de territoire, un conseil de développement et un programme d'actions. Grâce au Schéma de Cohérence Territoriale (lancé à l'échelle du canton) et à l'étude prospective « Les Olonnes 2020 » (réalisée sur le territoire de la CCO avant d'être élargie au canton), la Communauté possédait déjà une charte de territoire.

### Objectif avenir

Ces deux études n'auraient pu être menées à bien, sans la participation active de nombreux acteurs socio-économiques qui se sont regroupés, en avril dernier, au sein d'un Conseil de Développement. Une bonne manière de poursuivre un dialogue fécond et générateur de dynamisme !

Restait à définir un programme d'actions. Sur les 19 projets sélectionnés, 2 programmes concernent la CCO : la construction d'un Hôtel des Formations

## Agrandissement du Conservatoire Intercommunal de Musique



### Descriptif du projet

Construction d'un nouveau bâtiment de 1 654 m<sup>2</sup> dont 478 m<sup>2</sup> pour la 1<sup>re</sup> tranche qui comprendra : 1 salle de répétition, 1 salle de percussions, 2 studios d'entraînement et des locaux annexes  
Intégration des normes de Haute Qualité Environnementale (HQE)

### Localisation

Rue de Verdun aux Sables d'Olonne  
A proximité du conservatoire

**Coût prévisionnel de la 1<sup>re</sup> tranche**  
1 204 395 € HT

### Calendrier

- Dossier présenté à la Région en février 2008
- Début des travaux en 2008

et l'agrandissement du Conservatoire Intercommunal de Musique. Comme tout CTU s'étend sur 3 ans, le chrono est désormais lancé ●

## Charte de territoire : demandez le programme

Issue de l'étude prospective « Les Olonnes 2020 », la charte de territoire du Pays des Olonnes est un document hautement stratégique qui s'apparente à un véritable programme communautaire. Les collectivités et les acteurs de la société civile s'en servent d'ores et déjà comme support de base à toutes leurs réflexions sur l'évolution du territoire. On peut le consulter en ligne sur le site de la CCO : [www.cc-olonnes.fr](http://www.cc-olonnes.fr) ●

# Du sur mesure pour la Vannerie

Principale porte d'entrée des Olonnes, les 200 ha de la Vannerie sont plus qu'un simple espace aménageable. Champs et terrains en jachère seront bientôt la vitrine du Pays des Olonnes. Mais à quoi ressemblera donc cet espace très convoité ? Découverte des coulisses de la haute couture territoriale.

Qu'il s'agisse du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) ou des Olonnes 2020, toutes les études en arrivent aux mêmes conclusions : la Vannerie est un lieu hautement stratégique. Aujourd'hui, cette zone n'a rien de remarquable ; demain, elle sera un des espaces majeurs de l'agglomération.

Pour pallier le risque d'urbanisation anarchique et l'inflation foncière, les communes du Château d'Olonne et d'Olonne-sur-Mer ont décidé de classer les 200 ha de la Vannerie en Zone d'Aménagement Différé (ZAD). Avantages : le prix du m<sup>2</sup> est indexé sur celui qui était pratiqué un an avant la création de la ZAD et les communes ainsi que la CCO peuvent exercer un droit de préemption. La création de cette ZAD devrait être officielle en début d'année.

Parallèlement à cette 1<sup>re</sup> initiative, une étude générale d'aménagement du site a été lancée en février 2007 par la Communauté. Le cabinet retenu, « Paysages de l'Ouest », propose un plan d'aménagement global à dominante économique avec des équipements de service et des espaces réservés à l'habitat.

Si le projet va être affiné, dans les mois à venir, avec l'aide des communes et des partenaires socio-économiques, on sait déjà que 120 ha sur 200 seront à proprement parler aménageables et qu'une attention toute particulière sera portée à l'environnement paysager. Confectionner du prêt-à-porter demande quelques heures, la haute couture, elle, prend des semaines ! ●

## Concrétisation du Pôle Santé des Olonnes

Dossier prioritaire par excellence, le futur Pôle Santé des Olonnes sera le 1<sup>er</sup> bâtiment à sortir de terre à la Vannerie. Il accueillera clinique et hôpital sur un espace commun. Les deux structures seront accolées et reliées par une vaste rue couverte. Tout un symbole ! Désireuse d'apporter sa pierre à l'édifice, la CCO met à la disposition des partenaires un terrain de 15 ha, d'une valeur d'1 526 105 €, sur la base d'un bail de 80 ans. Elle se charge également de la voirie, de la création des réseaux d'assainissement, des espaces verts et de l'éclairage pour un montant total de 3 760 000 €.

Lancés en décembre 2007, les travaux de terrassements ont été suivis, début 2008, par l'ouverture du chantier de la clinique. L'établissement devrait être achevé pour le second semestre 2009. L'hôpital, quant à lui, sortira de terre entre 2009 et 2011. Facile d'accès car situé à proximité de la voie express reliant la route de la Roche-sur-Yon à l'agglomération des Olonnes, le futur Pôle Santé desservira un bassin de 110 000 habitants. Son ouverture est très attendue ! ●



## Course au logement

# La Grand-Voile rejoint le Spi

**Et de deux ! Après le Foyer Jeunes Travailleurs (FJT) « Le Spi », la résidence « La Grand-Voile » ouvre ses portes aux jeunes à la recherche d'un chez soi pratique, moderne et pas trop cher. 4 bonnes raisons de poser ses valises dans l'une de ces deux structures.**

## RAISON 1 : le loyer

Les loyers pratiqués sont très raisonnables et permettent de prétendre à l'Aide Financière Personnalisée (APL). Pour « Le Spi », ils s'étalent de 350 à 450 € par mois (charges comprises) et pour la « Grand-Voile » de 278 à 344 € (charges non comprises). »

## RAISON 2 : les services (uniquement pour « Le Spi »)

Besoin d'aide pour remplir des formulaires administratifs ou trouver un logement définitif ? Gaëlle ROY, animatrice du « Spi », est là pour épauler les locataires.

Sans compter tous les autres services proposés (*labris vélos et motos sécurisés, laverie en libre accès, information sur l'emploi, kiosques d'activités : TV, multimédias informatiques et internet...*).



**58 logements allant du studio au T1 bis**

**28 appartements de type 2 allant de 41 à 54 m<sup>2</sup>**

## RAISON 3 : la localisation

Situées 128 rue des Plesses, au Château d'Olonne, ces 2 structures sont implantées à proximité de la zone commerciale de la Boussole et de grandes voies de circulation.

## RAISON 4 : un cadre de vie sympa

Neufs et modernes, les appartements donnent vraiment l'impression d'être chez soi. Et comme il existe une véritable mixité sociale l'endroit est idéal pour nouer de nouvelles amitiés.

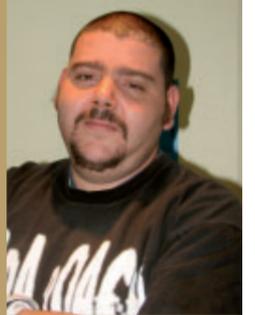
« Le Spi » accepte les jeunes de 16 à 25 ans et « La Grand-Voile » les personnes résidant sur le Pays des Olonnes et ne parvenant pas à trouver de logement.

**Construits par l'Office Public Départemental des HLM sur un terrain de 10 874 m<sup>2</sup> offert par la CCO, « Le Spi » et « La Grand-Voile » sont respectivement gérés par l'association Escales Ouest et l'Office des HLM. Reste à faire vivre ces deux structures en se renseignant (au 02 51 22 23 98 pour « Le Spi » et au 02 51 96 85 60 pour « La Grand-Voile ») et peut-être en louant ! ●**

## brève

### Ca bouge au Cool !

Au Cool Café l'année 2008 a commencé sous le signe du changement avec l'arrivée d'un nouvel animateur. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, Emmanuel GRANGE remplace Tony CHOUTEAU. Muni d'un BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) et d'un BEATEP (Brevet d'Etat d'Animateur Technicien en Education Populaire), cet animateur de choc est revenu, après un détour d'une dizaine d'années dans le monde du rock, à ses premières amours : l'animation. Un profil éclectique qui a su convaincre l'équipe du Cool mais aussi les jeunes. Il faut dire qu'Emmanuel GRANGE travaille depuis de nombreuses années avec les 12-25 ans. Un public qu'il apprécie et comprend. Le Pays des Olonnes ne lui était pas non plus totalement inconnu : de décembre à mars 2007, Emmanuel a animé le... Cool Café. Un signe sans doute ! ●



### Cool Café

34 rue de l'Hôtel de Ville  
85100 - Les Sables d'Olonne  
Tél. : 02 51 23 95 66

### Ouverture

Hors petites vacances et vacances :

- les mardis, jeudis et vendredis de 16 h à 19 h
- les mercredis et samedis de 12 h à 19 h

Pendant les petites vacances ouvert du mardi au samedi de 13 h à 19 h

Fermé de mi-juillet à mi-août

# Nager avec les Dauphins

**Ouverte de 8 h à 22 h, la piscine des Chirons tourne à plein et accueille de nombreux particuliers et clubs sportifs. Dans ses eaux décidément très fréquentées, on rencontre régulièrement des « Dauphins ».**

**C**oiffés de bonnets jaunes ou bleus, les poussins poussent de petits cris ravis, discutent et pépient en attendant leur tour de descendre dans le bassin. Au programme : water polo, nage synchronisée et initiation aux techniques de nages. Seul club de Vendée à diversifier les activités liées à la piscine, les Dauphins considèrent avant tout la natation comme un plaisir. Pas question de laisser un enfant sur le bord pour s'occuper exclusivement des futures Laure Manaudou !

Et la formule fonctionne. Encadrement sur mesure et ambiance conviviale permettent aux petits nageurs de progresser à leur rythme. Résultats : aux championnats de France interclubs l'équipe fille est redevenue championne départementale et les garçons ont décroché la 12<sup>e</sup> place.

Et le club ne cesse d'attirer de nouveaux adhérents. Il est loin le temps où une poignée de mordus de crawl, brasse, etc. s'entraînait... dans la Ch'nou ! Fondé en 1951, le club a réellement pris son essor en 1975 avec la construction de la piscine des Chirons. Aujourd'hui, succès oblige, Jean-Marie BOUQUET, président des Dauphins, a engagé un entraîneur professionnel, Guillaume BORNARD.

## Comme un dauphin dans l'eau

Le club se caractérise par un turn over important. La moitié des enfants quittent l'école de natation au bout d'1 an ou 2 une fois les rudiments de la nage acquis. Les autres rejoignent le groupe de pré compétition. Les plus motivés seront accueillis dans la section club et pourront se lancer dans la compé-



tition à part entière. Les parents des enfants et adolescents nageant sous les couleurs du club ne sont pas non plus oubliés, la section adulte leur ouvre chaque semaine ses 2 lignes d'eau (le

lundi sur le remblai de 17 à 18 h et le vendredi soir de 21 à 22 h). De 7 à 77 ans, il fait bon nager parmi les Dauphins à la piscine des Chirons ! ●

# Bienvenue à bord !

« Maman, tu as vu le bateau ? » Avec sa coque verte et marron, le Kifanlo ne passe pas inaperçu. Pourtant, sans la passion d'une poignée de bénévoles regroupés au sein de l'association OCEAM (Organisme de Culture d'Etude et d'Action Maritimes), le chalutier aurait sombré corps et bien dans l'oubli. Récit d'un sauvetage pas comme les autres.

Construit en 1955 par le chantier BATIFORT aux Sables d'Olonne, le Kifanlo a connu les sorties par mer houleuse, les campagnes de pêche durant plusieurs semaines et la concurrence des bâtiments plus modernes. Pourtant, il est toujours rentré au port et n'a jamais remballé ses filets. Mais en 1980, son dernier propriétaire décide de le désarmer. La belle histoire prend fin et le vieux bateau semble condamné à la destruction. Avec lui, c'est toute une mémoire

maritime qui va disparaître. Construit pendant la période charnière qui assura la transition entre les voiliers de pêche, Gazelles, Dundees ou autres et les chalutiers à moteur, le Kifanlo est un des rares témoignages de cette époque révolue. Mais en 1983 un miracle se produit. La toute jeune association OCEAM décide de racheter le bateau et de le réarmer comme au premier jour. Un pari audacieux et... ruineux. Pourtant la ténacité paie et -ultime récompense- le Ministère des Affaires



Culturelles classe, en 1984, le Kifanlo Monument Historique. Aujourd'hui encore toutes les actions menées par OCEAM, son président Félix KIRIE et ses 150 membres visent à assurer la maintenance fort coûteuse du vieux chalutier. Ils contribuent ainsi à la défense du patrimoine maritime sablais.

Il faut dire qu'entre les visites du Musée de la Mer et les fréquentes expositions organisées grâce aux sections modélisme naval et peinture marine du Musée, l'association est très active. La CCO a accordé, quant à elle, une subvention de 9 000 € à OCEAM en 2007. Grâce à tant de bonne volonté, le Kifanlo devrait encore rester longtemps à flot ! ●

## Que faire en été ?

Une fois les beaux jours venus, OCEAM propose des activités 100 % mer !

### Découverte du métier de marin pêcheur à bord du Kifanlo

- Horaires : Tous les jours de la semaine en fonction de la météo marine, de 9 h à 11 h 30 ou de 15 h à 17 h 30
- Départ port de Pêche, quai Guiné
- Contact : 02 51 96 85 85
- Responsable : M. GUERE

### Visite du Musée de la Mer

- Adresse : Place Maraud, Tour Arundel à la Chaume
- Contact : 02 51 95 53 11
- Responsable : Michèle REBOULLEAU ●

# Calendrier culturel

**Festival Nouvelle Chanson :**  
3 avril : Imbert Imbert / Camille Bazbaz  
4 avril : Helena Noguera / La Grande Sophie  
5 avril : Cocoon / Daphné  
Musique 20 h 40 Auditorium St Michel

FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
V 1 Orchestre symphonique et Chorales du Conservatoire de la CCO et de l'École de la Musique des Herbiers Musique classique 20 h 30 Eglise Saint-Hilaire	S 1 KLP & M'BIRA Hip hop & Modern Jazz Danse 20 h 45 Théâtre de la Licorne au Havre d'Olonne	M 1 Festival Nouvelle Chanson	J 1 « Beaucoup de bruit pour rien » Les 26 000 convertis Théâtre 21 h Les Atlantes	D 1
S 2	D 2	M 2	V 2	L 2
D 3	L 3	J 3	S 3	M 3
L 4	M 4	V 4	D 4	M 4
M 5	M 5	S 5	L 5	M 4
M 6	J 6	D 6	M 6	J 5
J 7	V 7	L 7	M 7	V 6
V 8	S 8	M 8	J 8	S 7
S 9	D 9	M 9	V 9	D 8
D 10	L 10	J 10	S 10	L 9
L 11	M 11	V 11	D 11	M 10
M 12	M 12	S 12	L 12	M 11
M 13	J 13	D 13	M 13	J 12
J 14	V 14	L 14	M 14	V 13
V 15	S 15	M 15	J 15	S 14
S 16	D 16	M 16	V 16	D 15
D 17	L 17	J 17	S 17	L 16
L 18	M 18	V 18	D 18	M 17
M 19	M 19	S 19	L 19	M 18
M 20	J 20	D 20	M 20	J 19
J 21	V 21	L 21	M 21	V 20
V 22	S 22	M 22	J 22	S 21
S 23	D 23	M 23	V 23	D 22
D 24	L 24	J 24	S 24	L 23
L 25	M 25	V 25	D 25	M 24
M 26	L 26	S 26	L 26	M 25
M 27	M 26	D 27	M 27	J 26
J 28	J 27	L 28	M 28	V 27
V 29	V 28	M 29	J 29	S 28
	S 29	D 30	V 30	D 29
	D 30	L 31	S 31	L 30

## Services des affaires culturelles

Le Château d'Olonne : 02 51 23 88 08  
Les Sables d'Olonne : 02 51 23 16 60  
Olonne-sur-Mer : 02 51 95 23 47

## Offices de tourisme

Le Château d'Olonne : 02 51 21 09 67  
Les Sables d'Olonne : 02 51 96 85 85  
Olonne-sur-Mer : 02 51 90 75 45

## Vos contacts à la Communauté de Communes

Communauté de communes des Olonnes  
17 rue Nationale - 85109 Les Sables d'Olonne  
Tél : 02 51 23 84 40 - Fax : 02 51 32 02 87  
info@cc-olonne.fr

Pépinière d'entreprises Tél : 02 51 96 88 88  
TUSCO Tél : 02 51 32 95 95  
Piscine des Chirons Tél : 02 51 32 53 58  
Déchetterie des Fontaines Tél : 02 51 23 86 05

Service de la collecte des ordures ménagères  
Tél : 02 51 23 86 05  
École de musique Tél : 02 51 23 90 07  
Médiateur du livre Tél : 06 17 25 37 99

Cool Café Tél : 02 51 23 95 66  
Centre Animation Jeunesse  
Tél : 02 51 21 19 63  
CLIC Tél : 02 51 21 49 10  
Multi Accueil Tél : 02 51 20 18 18

## Sur le Web...

La Communauté de Communes des Olonnes anime un site internet où sont présentés tous ses services. [www.cc-olonne.fr](http://www.cc-olonne.fr)